

# Pourquoi demandons-nous le droit de vote ?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 60

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252733>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

# Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50  
 ETRANGER... » 3.50  
 Le Numéro.... » 0.20

## RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
 Compte de chèques I. 943

## ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—  
 2 cases. » » 35.—  
 La ligne, par insertion » 0.25

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE :** Pourquoi nous demandons le droit de vote? — Chez nous... : E. Gd. — Le problème de la repopulation : de WITT-SCHLUMBERGER. — Variété : la femme athénienne dans l'antiquité : J. GUEYBAUD. — Celles qui travaillent : IV. Les femmes dans les professions libérales : E. Gd. — Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

## Pourquoi demandons-nous le droit de vote? <sup>1</sup>

**Parce que nous travaillons**, contribuant ainsi à la richesse de notre pays, et que nous ne pouvons dire notre mot dans les questions qui nous regardent directement (fermeture des magasins, heures de travail dans les usines, traitement des maîtresses d'école, etc.)

**Parce que nous payons des impôts**, et que nous ne pouvons pas contrôler l'emploi qui est fait de notre argent.

**Parce que, mères de famille, nous élevons nos enfants** et que nous ne pouvons nous prononcer sur les affaires concernant l'école.

**Parce que nous désirons des réformes sociales pratiques** (moins d'auberges, des habitations plus hygiéniques), et que nous ne pouvons les obtenir autrement.

**Parce que nous trouvons que nous pourrions apporter un concours efficace** (approvisionnements, conseils d'économie) en ces temps difficiles, et qu'on nous laisse de côté.

**Parce qu'il est des questions qui intéressent surtout les femmes** (protection des enfants, moralité publique) et que les hommes ne peuvent résoudre seuls.

**Parce que il est injuste** que, dans un pays démocratique où tous les citoyens peuvent nommer le gouvernement, seules les femmes ne puissent exercer ce droit.

**Parce que, de même que dans une famille où la femme manque tout va de travers, nous trouvons que l'Etat et les communes sont actuellement chez nous un ménage de garçon !!**

En **Australie**, où les femmes votent depuis 15 ans, il ne meurt par an que 75 enfants sur 1000 au-dessous d'un an, alors qu'il en meurt 120 en France, 178 en Allemagne, et 115 en Suisse, où les femmes ne votent pas.

En **Finlande**, où les femmes votent depuis 12 ans, des femmes font partie de toutes les commissions d'approvisionnement (pain, lait, sucre, etc.)

Dans les **Etats Américains**, où les femmes votent, les maîtresses d'école sont payées comme les maîtres d'école, lorsqu'elles font le même travail qu'eux.

En **Norvège**, où les femmes votent depuis 10 ans, l'ivrognerie a presque entièrement disparu, alors qu'en Suisse, près de la moitié (42 %) des crimes commis le sont sous l'influence de l'alcool, et que le cinquième (21 %) des aliénés le sont du fait de l'alcoolisme.

(<sup>1</sup>) Pour obtenir des exemplaires de cette feuille de propagande s'adresser au *Mouvement Féministe*. Prix : 50 cent. le cent ; 5 fr. le mille.

## Chez nous...

Un des événements importants de notre mois féministe, c'est l'élection des Conseils de prud'hommes dans le canton de Neuchâtel, élection à laquelle, pour la première fois, vont participer des femmes.

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'en novembre dernier le Grand Conseil neuchâtelois vota à l'unanimité moins une voix la proposition d'un membre de la Commission chargée de reviser la loi sur l'exercice des droits politiques, proposition qui reconnaissait aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans les Conseils de prud'hommes. Cette décision va trouver son application les 13 et 14 octobre prochains.

On comprendra sans peine sa grande importance. Importance d'éligibilité, puisque, comme à Zurich, des femmes vont pouvoir siéger dans ces Conseils, y représenter les intérêts de leurs professions, et s'y occuper de questions les concernant directement. Importance électorale, d'autre part, puisque, pour la première fois en Suisse, des femmes sont appelées à participer à un scrutin autre qu'à une votation d'ordre ecclésiastique. Importance féministe en dernier lieu, car nous sommes toutes intimement persuadées qu'ils ne s'agit pas seulement de revendiquer un droit, mais et surtout, lorsqu'on l'a obtenu, de le mettre en pratique avec intelligence et conscience.

Aussi le travail a-t-il été considérable dans les groupes suffragistes neuchâtelois, ces dernières semaines, cela d'autant plus que la date des élections constamment différée ne permettait pas les préparatifs de longue haleine. Il a fallu, non seulement mobiliser les électrices pour ce premier scrutin, mais encore trouver des candidates qualifiées et capables à présenter sur les listes tant patronales qu'ouvrières de chaque groupe. A Neuchâtel-Ville, grâce aux efforts de la section du Suffrage de l'Union Féministe, présidée par M<sup>lle</sup> R. Rigaud, 3 candidates patronnes et 3 candidates ouvrières sont portées pour le groupe V (Arts libéraux et professions diverses), soit, d'une part, des maîtresses de pension et de maison et, d'autre part, 2 employées de bureau et une cuisinière. Le fait que la plupart des membres de l'Union Féministe sont classées dans ces catégories de professions assure un contingent important d'électrices. Mais les recherches sont beaucoup plus difficiles en ce qui concerne les groupes I et II (Alimentation et Vêtements), surtout chez les employées d'hôtel. On compte beaucoup sur la conférence donnée le 3 octobre par